

La Commission, Flenière dans les séances des 21 Novembre 1961 et 4 Janvier 1962 ont discuté de la création d'un office du Tourisme à Royan et des moyens à mettre en œuvre pour cette création.

Un projet de Statuts a été remis à chacun des conseillers et certaines observations ont été faites et rectifications apportées.

Une liste des personnes appelées à se réunir en assemblée générale constitutive a été communiquée aux conseillers municipaux.

Cette assemblée générale constitutive a pour mission d'approuver les Statuts, de constater la constitution définitive de l'association et de désigner, à la majorité, le premier Conseil d'administration et les premiers commissaires aux comptes.

Le Conseil d'administration devant être de 20 membres actifs dont au minimum 4 adjoints ou Conseillers municipaux pour le bureau, il va lieu de procéder à la convocation de l'assemblée générale constitutive d'au moins 30 membres actifs, dont 6 à 8 adjoints ou Conseillers Municipaux.

Les membres du Conseil pourraient être :

- M. le Maire ou M. Matras
- Docteur Gréchet
- M.M. Leclercq, Stahaut, Lartreau, Bétoux, Lecher, Buisson

et les personnalités extra municipales, auxquelles des convocations seront adressées pourraient être :

- M.M. Pecau - Pouscot - Cornardeau - Pigeonnier - Veyssière
- Fougère - Madame Chamboulier - M.M. Colle - Durand - Roy -
- Dechevis - Mastet - Blanchard - Faucheux - Pingalle - Lenty
- Jaud - M<sup>r</sup> Chapuis - Bouchet Pierre - Ligeard - Galandreau -
- Pesigreur - Péraud - Groutt - Fouquet - Réolon - Maulin
- Basalo - Namia - Lontis - Chardonnat - Loze - Camblong

Pour que l'assemblée constitutive puisse solliciter valablement une décision du Conseil Municipal approuvant la création d'un office du Tourisme et prévoyant le financement de son fonctionnement interne est nécessaire, les anciens chapitres budgétaires étant maintenus pour 1962.

En sa délibération du 29 août 1961.

En les avis favorables mis au cours des réunions d'ensemble des commissions municipales des 21 novembre 1961 et 4 janvier 1962 approuve la création d'un office du Tourisme à Royan chargé de la tâche de promouvoir le tourisme.

Depuis  
Rochelle  
62